

AVIS DE PRÉSENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

(Arrêté du 23 novembre 1988)

Madame Francesca DI PIETRO

présentera ses travaux en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches,

spécialité GÉOGRAPHIE

sur le thème suivant :

Paysage et végétation dans les milieux anthropisés. De la grande culture à la ville

le 06/07/2015 à 14h00

lieu : Faculté des Sciences - AMPHI L003 - 2, boulevard Lavoisier - 49045 ANGERS Cedex 01

Le jury sera composé de :

Monsieur Aziz BALLOUCHE, Professeur des Universités Université d'Angers, Directeur de Recherche et Examinateur

Monsieur Frédéric BIORET, Professeur des Universités Université de Bretagne Occidentale, Examinateur Madame Nathalie CARCAUD, Professeur des Universités AGROCAMPUS OUEST, Rapporteur Madame Nathalie MACHON, Professeur des Universités MNHN, Rapporteur

Monsieur Pascal MARTY, Professeur des Universités Ecole Normale Supérieure de Lyon, Rapporteur



Les approches du paysage, initialement développées dans le cadre de la géographie, ont été renouvelées par des chercheurs et des praticiens travaillant dans le domaine de l'écologie et de l'aménagement des milieux naturels et ayant alors l'objectif d'expliquer les caractéristiques de la diversité biologique. Dans cette lignée, ce mémoire synthétise une quinzaine d'années de recherches sur les relations entre paysage et diversité végétale, dans les milieux de grande culture et les milieux urbains, qui représentent deux des trois principales évolutions actuelles des paysages : intensification agricole et étalement urbain. En questionnant les relations entre structure spatiale du paysage et diversité biologique des habitats, l'hypothèse majeure est que le paysage, considéré comme un ensemble d'habitats interconnectés, est une échelle pertinente pour comprendre et agir sur la diversité végétale des habitats individuels, même dans des milieux très anthropisés, où ces habitats sont sous l'effet d'une gestion intensive. En effet, malgré cette gestion, les habitats restent soumis aux phénomènes de colonisation, dispersion, isolement par rapport aux habitats environnants. Le paysage est aussi une échelle temporelle ; l'agencement des habitats est le reflet de la structure du paysage telle qu'elle a évolué au cours du temps (première partie). C'est ce qui est montré sur les sites étudiés ici, un milieu de grande culture et un milieu urbain, dans lesquels la structure du paysage et son évolution ont été analysées, ainsi que sa contribution à la diversité végétale des certains habitats majeurs: les bordures de champs (site de grande culture), les pelouses et les bois des espaces verts publics (site urbain) (deuxième et troisième parties). Aussi, la part des politiques publiques dans l'aménagement des paysages a été questionnée. Une brève analyse de quelques expériences d'actions sur le paysage montre une évolution vers des interventions de plus en plus effectives, comme la restauration du paysage par l'implantation d'un habitat nouveau ou la politique de Trame Verte et Bleue, à partir de politiques sectorielles où le paysage était réduit à une mise en scène. Cette évolution répond à la nécessité, maintes fois évoquée dans les recherches en écologie du paysage et en planification spatiale, de comprendre et d'agir sur les milieux naturels à une échelle plus large que celle de l'habitat, mais aussi à une échelle plus localisée que les échelles régionales ou nationales (quatrième partie). Malgré les limites des outils de la planification spatiale, et malgré les progrès nécessaires dans les connaissances des relations entre paysage, habitats et diversité biologique, ces travaux incitent à inclure les espaces non bâtis dans la conception de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme.